



PRÉFET DE LA REGION
NORD – PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de
l'environnement, de
l'aménagement et du
logement

Service ECLAT

**Arrêté préfectoral établissant la liste régionale des parcelles du domaine privé de l'État, de RFF
et de la SNCF, destinées à être cédées en vue d'y développer une offre nouvelle de logements**

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de l'ordre national de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n°2013-61 du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social ;

Vu les articles R. 3211-16 et R. 3211-32-4 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret n°2013-315 du 15 avril 2013 relatif aux conditions d'aliénation des terrains du domaine privé de l'État en vue de la réalisation de programmes de construction de logements sociaux et fixant la composition et le fonctionnement de la commission nationale de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier instituée à l'article L. 3211-7 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret n°2013-936 du 18 octobre 2013 relatif aux conditions d'aliénation des terrains du domaine privé des établissements publics de l'État, ou dont la gestion leur a été confiée par la loi, prévues à l'article L. 3211-13-1 du code général de la propriété des personnes publiques en vue de la réalisation de programmes de construction de logements sociaux ;

Vu le décret n°2013-937 du 18 octobre 2013 établissant la liste des établissements publics de l'État mentionnée à l'article L3211-13-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret du 8 avril 2011 nommant Monsieur Dominique BUR, Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, Préfet du Nord ;

Vu les avis des maires des communes et des présidents des établissements publics de coopération intercommunale compétents, figurant sur la liste annexée au présent arrêté, portant sur le projet de liste régionale ;

Vu l'avis du comité régional de l'habitat de la région Nord Pas-de-Calais en date du 4 juillet 2013, portant sur le projet de liste régionale ;

Considérant que le courrier du directeur du foncier et de l'immobilier RFF et du directeur immobilier SNCF au délégué à l'action foncière et immobilière en date du 24 mai 2013, a valeur d'avis conforme de l'organe compétent de RFF et de la SNCF, tel que mentionné à l'article R. 3211-32-4 du code général de la propriété des personnes publiques, relativement aux listes de terrains figurant en annexe de ce courrier ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Nord-Pas-de-Calais ;

ARRETE

Article 1 : Les biens du domaine privé de l'État, de RFF et de la SNCF figurant sur la liste annexée au présent arrêté sont destinés à être cédés pour y développer une nouvelle offre de logements.

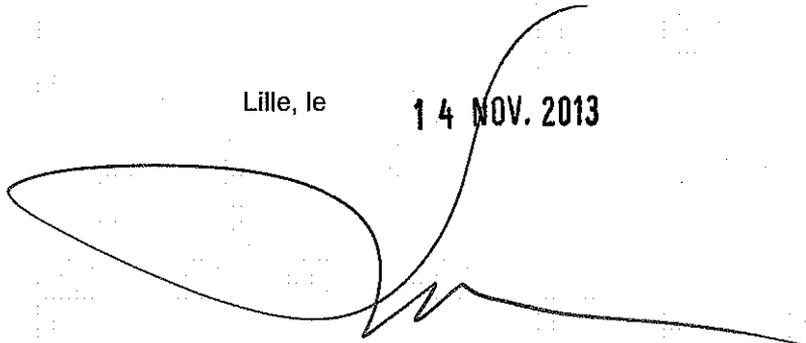
Article 2 : Une décote s'applique de droit sur la valeur vénale de ces biens dans les conditions définies par l'article L. 3211-7, les articles R. 3211-13 à R. 3211-17 et R. 3211-32-1 à R. 3211-32-9 du code général de la propriété des personnes publiques.

Article 3 : La liste annexée au présent arrêté est mise à jour au minimum une fois par an et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 4 : le préfet de la région Nord Pas-de-Calais, préfet du Nord, le préfet du Pas-de-Calais, les directeurs départementaux des territoires et de la mer du Nord et du Pas-de-Calais, les directeurs départementaux des finances publiques du Nord et du Pas-de-Calais, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Lille, le

14 NOV. 2013



Dominique BUR

**LISTE REGIONALE DES PARCELLES DU DOMAINE PRIVE DE L'ÉTAT MOBILISABLES POUR LE
LOGEMENT
OCTOBRE 2013**

DEPARTEMENTS	COMMUNES	ADRESSES	EPCI	PARCELLES
Nord	Douai	163 quai d'Alsace	Communauté d'Agglomération du Douaisis	CS 186
Nord	Rousies	Les Breuilles - rue de Maubeuge	Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre	A 20, 21, 33, 230, 234 AB 54
Nord	Marly	26 rue de Champagne	Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole	B 4048
Nord	Valenciennes	6 rue des Flandres	Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole	JO 529
Nord	Valenciennes	Rue de Romainville	Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole	JO 525
Nord	Bergues	2 rue de l'arsenal	Communauté de Communes du Canton de Bergues	AE 290
Nord	Houplines	1 à 27 rue Jules Guesde et 1 rue Duriez	Lille Métropole Communauté Urbaine	A 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892
Nord	Neuville en Ferrain	Rue du chemin vert	Lille Métropole Communauté Urbaine	AX 154, 155, 156, 157, 158, 159
Nord	Lille	2 rue de Bruxelles	Lille Métropole Communauté Urbaine	LX 1 (partie), LX 2 (partie)
Nord	Lille	130 rue de Rivoli	Lille Métropole Communauté Urbaine	BR 209 (partie)
Nord	Lille	Rue de Trévisé	Lille Métropole Communauté Urbaine	IK 113 (partie)
Nord	Lille	8 rue de Bonte	Lille Métropole Communauté Urbaine	OX 191 (partie)
Nord	Lille Hellemmes	Pavé du moulin	Lille Métropole Communauté Urbaine	AI 391, 397, 399
Nord	Roubaix	Rue Mischkind	Lille Métropole Communauté Urbaine	KR 234 (partie)
Nord	Roubaix	Place Bodart Timal	Lille Métropole Communauté Urbaine	KR 176 (partie)
Nord	Roubaix	83 rue d'Alger	Lille Métropole Communauté Urbaine	BD 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, BL 2, 143, 144, 145, 159, 160
Nord	Roncq	Le pied de bœuf	Lille Métropole Communauté Urbaine	AY 245
Nord	Roncq	Rue de Lille	Lille Métropole Communauté Urbaine	AZ 152 (partie)
Nord	Roncq	159 rue de Tourcoing	Lille Métropole Communauté Urbaine	AX 140
Nord	Roncq	La rousselle rue du dronckaert	Lille Métropole Communauté Urbaine	AZ 154
Nord	Beaucamps Ligny	61 rue de Radinghem	Lille Métropole Communauté Urbaine	A 228, 905, 906, 907

Pas-de-Calais	Hénin-Beaumont	Boulevard Allende	Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin	BI 7
Pas-de-Calais	Saint-Martin-Boulogne	Rue de Marlborough	Communauté d'Agglomération du Boulonnais	AB 113, 114, 116, 117, 118, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 225
Pas-de-Calais	Boulogne-sur-Mer	1 rue du Vivier	Communauté d'Agglomération du Boulonnais	XM 348 (partie)
Pas-de-Calais	Calais	21-23 rue du commandant Bonningue	Communauté d'Agglomération du Calaisis	XC 27, 50
Pas-de-Calais	Bapaume	Ancienne caserne de gendarmerie 1 rue du Faubourg d'Arras	Communauté de Communes du Sud-Artois	AI 169

**LISTE REGIONALE DES PARCELLES DU DOMAINE PRIVE DE LA SNCF MOBILISABLES POUR LE LOGEMENT
OCTOBRE 2013**

Nord	Busigny	Rue Gambetta et rue Pasteur	Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis	A 369, 1114, 1115
Nord	Lomme	Place Domsin	Lille Métropole Communauté Urbaine	B 1435, B 7114
Nord	Lomme	Rue Giraud	Lille Métropole Communauté Urbaine	B 4518 (partie), B 3686 (partie)
Nord	Seclin	Rue Wattiesart	Lille Métropole Communauté Urbaine	AM 195 (partie)

**LISTE REGIONALE DES PARCELLES DU DOMAINE PRIVE DE RFF MOBILISABLES POUR LE LOGEMENT
OCTOBRE 2013**

Nord	Jeumont	Rue de l'énergie	Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre	AO 725, 726, 727, 728, 731, 732, 733, 734, 957, 962, 1033
Nord	Wattrelos	Wattrelos 1 rue Serpentine	Lille Métropole Communauté Urbaine	AE 346 (partie)
Nord	Wattrelos	Wattrelos 2 rue Serpentine	Lille Métropole Communauté Urbaine	AE 346 (partie)
Nord	Lille	Saint Sauveur : rue Camille Guérin, rue de Cambrai, boulevard Jean-Baptiste Lebas	Lille Métropole Communauté Urbaine	HZ 89, 95, 96, 117, 123, 142, 148, 149, 152, 153, 158
Pas-de-Calais	Isbergues	3 rue de la gare	Communauté de Communes Artois-Fiandres	AH 575, AH 962 (partie)
Pas-de-Calais	Camiers	Place de la gare	Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale	AC 4 (partie), AC 402 (partie)